

PETITION

Monsieur le Président de la République

En tant que citoyens, électeurs et contribuables guadeloupéens, nous sommes inquiets et indignés par la dégradation de notre situation et celle de nos enfants sur notre territoire.

Malgré les lois spécifiques successives, le taux de chômage reste très élevé (25 % de la population active). Il touche toutes les couches de la société, tous les âges, des moins diplômés aux plus diplômés.

La pression fiscale et sociale est insupportable. Son augmentation, présentée comme une fatalité, met en péril le patrimoine acquis par les Guadeloupéens au prix de nombreux sacrifices. En Guadeloupe, aujourd'hui, cohabitent deux mondes : d'une part le monde des nouveaux arrivants étrangers à la culture guadeloupéenne qui peu à peu s'approprient les leviers économiques, et d'autre part celui des Guadeloupéens de souche, de toutes origines ethniques, ancrés dans la culture guadeloupéenne, qui supportent tout le poids des charges de la société et se voient progressivement marginalisés et dépouillés. Le démantèlement de nos mutuelles et de notre commerce traditionnel est à cet égard significatif .

De plus, depuis quelques années, notre cohésion sociale et culturelle est menacée par l'entrée massive d'immigrés clandestins qui profitent du laxisme ambiant et de la perméabilité de notre Archipel ; or nous savons tous que la clandestinité est le lit de tous les crimes et de tous les délits.

Ainsi l'usage et le trafic de drogues, la prostitution et la violence ne cessent de se développer dans ce petit pays autrefois si paisible. La presse fait état de filières criminelles de passeurs qui rançonnent les malheureux Caribéens et les jettent à la mer au large de nos côtes où certains meurent dans des conditions atroces.

Les étrangers bien informés de certaines failles de la législation en vigueur, utilisent toutes les astuces pour entrer et s'installer en Guadeloupe (demandes d'asile politique, mariages blancs, immigrations de femmes enceintes, usurpations d'identité, faux papiers, etc.).

Nos élus, quotidiennement alertés par les citoyens, n'osent pas prendre de position ferme et courageuse sur ce sujet, craignant d'être taxés de xénophobie et de racisme. Ils se contentent de répéter que c'est une compétence exclusive de l'Etat.

Conscients du mécontentement croissant de notre peuple, nous ne pouvons pas rester silencieux plus longtemps.

Nous demandons l'organisation des Etats Généraux de la Guadeloupe afin que toutes les préoccupations des Guadeloupéens soient mises sur la table, qu'un état des lieux et une expertise économique et humaine soient faits en vue d'une véritable remise à niveau de notre peuple.

En attendant nous réclamons des mesures urgentes de sauvegarde :

- 1- Que les taux d'imposition soient gelés et que toutes les poursuites et toutes les saisies du patrimoine des Guadeloupéens soient suspendues tant qu'un bilan exhaustif des lois successives de défiscalisation et d'orientation ne sera pas réalisé et que la lumière ne sera pas faite sur l'utilisation des fonds publics en Guadeloupe.
- 2- Que le flux de l'immigration soit limité, que les clandestins arrivés sur le sol de la Guadeloupe soient reconduits dans leur pays d'origine, que les lois et règlements soient changés si nécessaire dans le cadre des adaptations prévues à l'article 73 de la constitution, pour permettre à ceux qui demandent l'asile politique d'accéder au territoire métropolitain de la France durant l'étude de leur dossier par l'OFPRA (office français des réfugiés et apatrides).
- 3- Pour tenir compte de l'exiguïté de notre territoire, de la crise du logement et du taux de chômage de la population autochtone, les autorisations de séjour et surtout de travail doivent être strictement réglementées. Avec 40 000 chômeurs et compte tenu du désir de retour au pays de certains Guadeloupéens vivant dans l'Hexagone, la Guadeloupe ne peut pas accueillir des travailleurs étrangers de quelque origine que ce soit.
- 4- Les visiteurs étrangers sont les bienvenus, mais la durée de leurs séjours doit être contrôlée pour éviter leur glissement vers la clandestinité. C'est à la République Française, à l'Europe et à la Communauté Internationale qu'il incombe d'aider les pays pauvres afin d'éviter l'exode de leurs populations en quête de meilleures conditions de vie. Le rattrapage du niveau de vie de la Caraïbe doit se faire par l'amélioration de la situation des caribéens et non par la dégradation de la nôtre. Nous refusons d'être sacrifiés pour des intérêts stratégiques qui nous échappent.
- 5- Que l'Etat assume ses responsabilités de gardien de notre territoire, qu'il y mette les moyens humains et matériels nécessaires pour surveiller nos côtes et contrôler l'identité des voyageurs entre les différentes îles de l'Archipel Guadeloupéen (Marie-Galante, les Saintes etc.) quel que soit le mode de transport.
- 6- Que soit proposée une adaptation conséquente des textes sociaux pour permettre la stricte application du code du travail, pour éviter et sanctionner l'utilisation abusive de main d'œuvre clandestine par des individus peu scrupuleux. Notre archipel où l'être humain a connu de grandes souffrances par le passé, ne doit pas redevenir un lieu privilégié d'exploitation de l'Homme par l'homme au mépris de toutes nos lois.
- 7- Que le manque à gagner pour l'état dans la défiscalisation soit en partie investi pour sauver les entreprises guadeloupéenne en difficulté afin d'éviter leur liquidation. Que l'Etat nous préserve des chasseurs de primes qui nous écartent de toutes les activités lucratives de notre pays. Quand une minorité est victime de discrimination cela est répréhensible, mais lorsque c'est la majorité qui l'est cela est inadmissible. La France, pays des droits de l'homme, se doit de mener ici cet important combat.

